

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2017_259**

L'an deux mille dix sept, le douze octobre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à ALIXAN, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 06/10/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 82 - votants : 106

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2017 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, FRECENON Béatrice, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORN Patrice, PELAT Bernard, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHALAL Nacy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MOUNIER Françoise, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame FRECENON Béatrice
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur DUC Bernard
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur BORDAZ Christian a donné pouvoir à monsieur LABRIET Gérard
Monsieur BOURNE Claude a donné pouvoir à monsieur FUHRER Gérard
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur MEURILLON Jean
Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur BARTHELON Bernard
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Madame BROUSSE-TCHEKEMIAN Nathalie a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur ROBERT David
Monsieur TROUILLER Luc a donné pouvoir à madame COLLOREDO BERTRAND Magda
Monsieur LUNEL Gérard a donné pouvoir à monsieur CARDI Jean-Pierre
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 1 923 632.00€.

Il s'agit d'une augmentation des crédits afin de prendre en charge les frais de personnels et la reprise de provisions suite au contentieux UDEP afin de rembourser les sociétés Degremont et IPL.

La décision modificative est équilibrée en section d'**investissement** à hauteur de - 343 780.00 €.

Les principales évolutions des dépenses d'investissement sont un transfert entre chapitres afin de payer les dépenses sur les bonnes imputations comptables et une diminution significative au chapitre 23 en raison d'une estimation au plus juste du fait de l'état d'avancement des différents travaux.

La section d'investissement est équilibrée en partie par la diminution des crédits d'emprunts inscrits au budget primitif pour équilibrer le budget.

		Dépenses	Recettes
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	18 735,00 €	
	6336 - Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	4 926,00 €	
	6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	200,00 €	
	6411 - Salaires, appointements, commissions de base	84 878,00 €	
	6413 - Primes et gratifications	23 162,00 €	
	6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 240,00 €	
	6453 - Cotisations aux caisses de retraites	7 060,00 €	
	6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9,00 €	
	6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	18,00 €	
	6475 - Médecine du travail, pharmacie	1 404,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 330 000,00 €	
	678 - Autres charges exceptionnelles	450 000,00 €	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	70613 - Participations pour assainissement collectif		100 000,00 €
74 - Subventions d'exploitation	741 - Primes d'épuration		450 000,00 €
	747 - Subventions et participations des collectivités territoriales		14 532,00 €
77 - Produits exceptionnels	7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		129 100,00 €
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	7815 - Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		1 230 000,00 €
Section de Fonctionnement		1 923 632,00 €	1 923 632,00 €

		Dépenses	Recettes
041 - Opérations patrimoniales	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	250 000,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euro	230 000,00 €	
	2031 - Frais d'études	409 320,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	2051 - Concessions et droits assimilés	1 950,00 €	
	2118 - Autres terrains	2 600,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	21532 - Réseaux d'assainissement	711 090,00 €	
	217311 - Bâtiments d'exploitation	70 000,00 €	
	217532 - Réseaux d'assainissement	110 000,00 €	
	21757 - Agencements et aménagements des matériel et outillage industriels	25 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	1 067 100,00 €	
27 - Autres immobilisations financières	2763 - Créances sur des collectivités publiques	2 000,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	2031 - Frais d'études		250 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euro		910 780,00 €
27 - Autres immobilisations financières	2763 - Créances sur des collectivités publiques		317 000,00 €
Section d'Investissement		- 343 780,00 €	- 343 780,00 €

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 5 voix
- Pour : 101 voix

DECIDE :

- d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement 2017 tel que joint à la présente :
 - au titre du fonctionnement 1 923 632.00 €,

- au titre de l'investissement - 343 780.00 €,
- **d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 19 octobre 2017
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo

Rovaltain - Avenue de la gare

BP 10288

26955 Valence Cedex 09